

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**  
*EXTRAIT* du registre des délibérations  
Conseil Municipal du 06 février 2020

Conseillers en exercice :	33
présents :	29
pouvoirs :	1
non participé au vote	0
votants :	30
abstentions :	0
voix pour :	30
voix contre :	0

***Aujourd'hui 6 février 2020 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 31 janvier 2020, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.***

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – M. Cheikhou DIABY – Mme Marianne GANTIER - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Michael VIVIER - M. Noël BELLIOU - Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – M. Richard FERCHAUD – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE –

**ETAIT EXCUSEE**

Mme Anne-Marie MICHENAUD (donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS) –

**ETAIENT ABSENTS**

M. Christian BAYLE – Mme Maryvonne LAURENT – M. Jean-François HEROUARD -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPENSATOIRES**

2020.09

Les tarifs de locations de salles municipales s'appliquent à tous les utilisateurs, quelle que soit leur personnalité juridique.

Plusieurs associations cognaçaises ont sollicité, cette année encore, une subvention venant compenser le coût de location des salles.

Compte tenu de l'intérêt pour l'animation de la Ville, pour la culture ou la solidarité des actions menées dans ces locaux loués par les associations à la Ville, il est proposé d'attribuer les subventions détaillées ci-dessous, à l'instar de ce qui a été fait les années passées.

Associations	Manifestations	Période	Équipements	Montant location	Subventions
Littératures Européennes	Festival	14 au 17 novembre	Salamandre	3 015,00 €	1 500,00 €
Polar	Festival	18 au 20 octobre	Salamandre	1 892,10 €	950,00 €
Greh	Conférences	6 x/an	Salamandre	693,00 €	347,00 €
Eurociné	Ciné-goûters	4x/an	Salamandre (3) Récollets (1)	794,00 €	362,00 €
Comité de Jumelage	Réunions	8x/an	Salamandre (1) Récollets (1) MdQuartier (6)	398,00 €	199,00 €
Terre des Hommes	Cinémaction	11 et 19 mars	Salamandre	675,00 €	338,00 €

Les montants indiqués concernent des locations facturées en 2019, les aides représentent la moitié de ce coût.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,**

**ADOpte l'attribution de ces subventions,**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS